

## [Text]

To clarify my point, I will provide some background on the northern demographics and economy. The 1986 census reported the population of the Northwest Territories at 52,222. Fifty-two per cent of the population of the Northwest Territories is Aboriginal—Inuit, Dene and Metis. This same census reported on 64 Northwest Territories communities scattered over a land mass approximately one-third the size of Canada. Forty-one of the 64 communities have a population of less than 500 persons, while most of these 64 communities, other than a handful of predominantly non-native ones in the western subarctic, have no road services and are completely dependent on airplanes and summer sealifts for commodities and materials.

The majority of the northern native population lives in small, isolated communities where the cost of living as measured by the federal and territorial governments ranges up to 135 per cent more than the cost of living in the Southern Canadian cities of Montreal, Winnipeg, Edmonton and Vancouver.

The regressive nature of the GST means that the tax applies equally to all Northwest Territories consumers, regardless of individual incomes and community and regional cost of living differentials. The extremely high cost of living in the north, particularly in the many small, isolated, largely native communities, combined with low-level incomes means that those who can least afford increases in taxes and inflation will see their poverty level incomes eroded.

The highly uneven nature of economic development in the Northwest Territories has led to substantial differences between communities in terms of income and employment opportunities. By and large, most isolated communities have low incomes and high unemployment and costs of living. For instance, the average income in the north ranges from \$35,811 in Nanasivik, a mining town on North Baffin Island, to an average income of \$5,743 in Rae Lakes, a Dogrib community northwest of Yellowknife. Unemployment levels range from 4 per cent in Yellowknife to 56 per cent in Rae Lakes. The point being made here is that, given the uneven way the economy has developed in the north and the geographical isolation of many arctic communities, the GST will have an uneven impact in the north.

I will now outline some specific concerns of the Union of Northern Workers with the GST. First, given the much higher cost of living in the Northwest Territories, the value of the tax paid in the north will be considerably higher than tax on the same commodity or service in Southern Canada. In light of the much higher costs in the north, a fully indexed GST credit for northerners would have to be adjusted upwards.

Second, from another perspective, the proposed tax rebate is insufficient. Any rebate or tax credit is only temporary relief

## [Traduction]

Pour faire clairement ressortir la situation, j'aimerais vous fournir certaines données sur la situation démographique et économique du Nord. Le recensement de 1986 chiffrait à 52 222 personnes la population des Territoires du Nord-Ouest. Cinquante-deux pour cent des habitants des Territoires sont des autochtones, soit des Inuit, des Dénés et des Métis. Les Territoires, qui englobent une superficie équivalente à environ le tiers du territoire canadien, ne comptent que 64 localités. Quarante-et-un pour cent de ces 64 localités comptent moins de 500 âmes alors que la plupart d'entre elles, à l'exception d'une poignée de localités principalement non autochtones dans le sub-Arctique occidental, n'ont aucun service routier et sont totalement dépendantes des avions et des services de livraison par mer l'été pour leur approvisionnement en produits de base et en matériaux.

La majorité des résidents du Nord vivent dans de petites localités isolées où le coût de la vie, d'après les calculs faits par les gouvernements fédéral et territorial, est de 135 p. 100 supérieur à celui enregistré dans des villes du Sud comme par exemple Montréal, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

La nature régressive de la TPS signifie que la taxe s'applique également à tous les consommateurs des Territoires du Nord-Ouest, quels que soient leur revenu, leur localité et les écarts régionaux au niveau du coût de la vie. Le coût de la vie, qui est extrêmement élevé dans le Nord, surtout dans les très petites localités isolées qui sont principalement autochtones, ajouté aux faibles revenus qu'on peut y gagner crée une situation où ceux et celles qui peuvent le moins payer les frais d'une augmentation des taxes et de l'inflation verront leurs revenus, qui atteignent déjà à peine le seuil de la pauvreté, s'effriter.

Le niveau de développement économique très inégal constaté dans les Territoires du Nord-Ouest a donné lieu à d'énormes écarts entre localités pour ce qui est des niveaux de revenu et des possibilités d'emploi. De façon générale, la plupart des localités isolées sont caractérisées par de faibles revenus, un taux de chômage élevé et un coût de la vie lui aussi très élevé. Par exemple, le revenu moyen dans le Nord varie entre 35 811 \$ à Nanasivik, une ville minière du nord de l'île de Baffin, et 5 743 \$ à Rae Lakes, une localité Dogrib située au nord-ouest de Yellowknife. Le taux de chômage varie quant à lui entre 4 p. 100 à Yellowknife et 56 p. 100 à Rae Lakes. Ce à quoi je veux en venir ici, c'est qu'étant donné la façon inégale dont l'économie s'est développée dans le Nord et l'isolement géographique de quantité de localités arctiques, la TPS aura une incidence inégale dans le Nord.

Je vais maintenant vous entretenir de certaines questions qui préoccupent tout particulièrement l'Union of Northern Workers. Tout d'abord, étant donné que le coût de la vie est beaucoup plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest qu'ailleurs, la taxe payée dans le Nord sera sensiblement supérieure à celle payée pour le même produit ou service dans le sud du pays. Étant donné que les coûts sont de façon générale beaucoup plus élevés dans le Nord, il faudrait qu'un crédit de TPS pleinement indexé pour le Nord soit rajusté à la hausse.

Deuxièmement, le remboursement proposé est insuffisant, étant donné qu'un remboursement ou qu'un crédit de taxe ne